Envoyé en préfecture le 29/05/2026
Reçu en préfecture le 29/05/2026
Publié le
ID : 035-213503345-20260520-D2026057-DE

THORIGNÉ-FOUILLARD

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 20 MAI 2026

L'an deux mille vingt-six, le mercredi vingt mai à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil municipal en séance publique. La séance a été intégralement retransmise en direct sur YouTube. Elle est disponible sur le site de la commune.

Date de convocation : 13 mai 2026

Mis en ligne :

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Présents : 27
Votants : 29
Quorum : 15

Présents : Mesdames, Messieurs, AUBRY Céline, BLIN Stéphane, BONNAFOUS Catherine, CAÏTUCOLI Christiane, CLAUDON Benoît, COUDRAY Jean-Luc, COURTEILLE Marie-Estelle, DEGUILLARD Julie, EON-TCHAVTCHAVADZE Rozenn, FERCHAUD François, GAÏO Sandrine, GAULTIER Anthony, GAUTHIER Rozenn, JACQUES Gaylord, LE GOC Yann, LE GUENNEC Jean-Michel, LE JOLIFF HOMO Marine, LEFEUVRE Gaël, MAHEO Aude, MAINGUET Etienne, PAISANT Anicette, PIERRE Frédéric, POINTIER Vincent, SOUQUET Éric, TORTELLIER Laëtitia, VALLÉE Priscilla, VIGNAU-LAULHERE Hélène ;

Procurations de vote et mandataires : BROSSAULT Pascal ayant donné pouvoir à BLIN Stéphane et DA CUNHA Manuel ayant donné pouvoir à BONNAFOUS Catherine.

Madame Céline AUBRY est nommée secrétaire de séance.

Mme Véronique COGEN-LE NOZER, Directrice Générale des Services, assure la fonction de secrétaire auxiliaire.

Le Conseil constate que les dispositions législatives concernant la convocation (en date du 13 mai 2026) et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été remplies.

Point N° 9
Délibération n° 2026-057. FINANCES : Décision modificative n°1 Budget Principal
Rapporteur : Etienne MAINGUET

VU le code général des collectivités territoriales,
VU l'avis de la commission Ressources et vie économique du 12 mai 2026,

CONSIDERANT que le BP 2026 a été préalablement adopté en Conseil Municipal,
CONSIDERANT qu'il convient de procéder à des modifications budgétaires suite aux résultats définitifs du CA 2025 pour le Budget Communal et à l'affectation des résultats 2025 sur le BP 2026, présentées comme ceci :

ville-thorigne-fouillard.fr — 02 99 04 54 54
Esplanade des Droits de l'Homme, 35235 Thorigné-Fouillard

Envoyé en préfecture le 29/05/2026
Reçu en préfecture le 29/05/2026
Publié le
ID : 035-213503345-20260520-D2026057-DE

FONCTIONNEMENT	Montant	INVESTISSEMENT	
Dépenses		*Dépenses*	
023 – Virement en investissement	- 278 772.31 €	23 - Dépenses d'investissement	- 236 550.70 €
		041 - Opérations patrimoniales	+ 22 914 €
		001 - Déficit reporté	+ 394 108.28 €
Recettes		*Recettes*	
013 – Atténuations de charges	+ 10 000 €	1068 - Affectation du fonctionnement en investissement	+ 831 546.46 €
70 – Produits des services	+ 10 000 €	021 - Virement du fonctionnement	- 278 772.31 €
02 - Excédent de fonctionnement reporté	- 298 772.31 €	041 - Opérations patrimoniales	+ 22 914 €
		001 - Excédent reporté	- 395 216.57 €

Total Fonctionnement
Dépenses de fonctionnement : - 278 772.31 €
Recettes de fonctionnement : - 278 772.31 €

Total Investissement
Dépenses d'investissement : + 180 471.58 €
Recettes d'investissement : + 180 471.58 €

Après en avoir délibéré par 22 voix POUR et 7 CONTRE (DEGUILLARD Julie, LEFEUVRE Gaël, MAHEO Aude, PIERRE Frédéric, POINTIER Vincent, SOUQUET Éric, TORTELLIER Laëtitia), **le conseil municipal décide**
D'APPROUVER les modifications budgétaires au Budget Primitif 2026 du Budget Principal de la commune.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Benoît CLAUDON

THORIGNÉ FOUILLARD * ILLE-ET-VILAINE *

ville-thorigne-fouillard.fr — 02 99 04 54 54
Esplanade des Droits de l'Homme, 35235 Thorigné-Fouillard